

Association d'Agilité du Canada

Championnat régional de l'AAC Règlements et lignes directrices Supplément et mise à jour - novembre 2024



Règlements et lignes directrices – Mise à jour - novembre 2024

Qualification pour le championnat national

Les jeunes conducteurs (ayant jusqu'à 17 ans inclusivement au 1^{er} janvier de l'année de la compétition) identifiés comme tels au moment de l'inscription peuvent se qualifier avec un nombre réduit de points, soit 300 points.

Rubans et rosettes

L'AAC s'occupe de commander les rubans et rosettes. L'AAC fournira sans frais des rubans de classement pour les pointages cumulatifs de la 1^{re} à la 6^e place, **des rubans de classement pour les pointages cumulatifs de la 1^{re} à la 6^e place pour les jeunes conducteurs** et les rosettes de pointage de qualification. Dans le cas de championnats régionaux combinés, l'AAC fournira des rubans de classement de la 1^{re} à la 10^e place pour chaque catégorie **et des rubans de classement pour les pointages cumulatifs des jeunes conducteurs**. Il faut passer la commande avant la clôture des inscriptions. Le bon de commande se trouve sur le site Web de l'AAC sous « Formulaires pour les hôtes de championnats régionaux ou nationaux ».

Prise de mesure des chiens

Les chiens doivent être inscrits en fonction de la mesure officielle sur leur carte d'identité ou, si leur carte d'identité n'est pas complètement remplie et signée, ils doivent être inscrits dans une hauteur de saut à laquelle ils sont admissibles conformément aux règlements de l'AAC. Les chiens dont la carte d'identité n'est pas complètement remplie et signée doivent être mesurés par le juge en fonction le premier jour de la compétition. **Les chiens de moins de deux ans doivent avoir une carte temporaire comportant une mesure afin de concourir et n'ont pas besoin d'une deuxième mesure. Les chiens de plus de deux ans dont la carte n'est pas complètement remplie et les chiens de moins de deux ans dont la carte n'a aucune mesure doivent être mesurés sur place.** Les juges pourront signer les cartes d'ID du chien au championnat régional. **La prise de mesure doit être effectuée EXCLUSIVEMENT par le juge mandaté pour juger les épreuves homologuées offertes conjointement avec le championnat régional ou les manches du championnat régional lui-même.**

Le formulaire de prise de mesure doit être envoyé au registraire dans les sept (7) jours suivant la compétition, conformément aux directives.

Calcul du pointage au championnat régional

Le calcul du pointage des jeunes conducteurs et des conducteurs qui se prévalent de l'option accessibilité respectera le processus normal pour le classement (aucune concession de points ni de temps). Toutefois, le nombre de points nécessaires pour participer au championnat national a été réduit à 300 points.

Annexe C – Projet pilote femelles en chaleur, **prolongement du projet jusqu'au 30 juin 2025**

En 2025, les chiennes en chaleur pourront concourir à tous les championnats régionaux et au championnat national.

Il faut indiquer clairement dans le programme officiel que les chiennes en chaleur peuvent concourir ainsi que les règlements qui s'appliquent aux chiennes en chaleur et toutes autres exigences que l'hôte juge raisonnables.

Les clubs devront remplir un bref questionnaire dans le cadre de leur rapport sur la compétition.

Exigences relatives aux chiennes en chaleur aux championnats régionaux et au championnat national de l'AAC :

Les conditions suivantes s'appliquent et doivent figurer clairement dans le programme officiel du club :

1. Les conducteurs doivent aviser le secrétaire du concours qu'ils vont courir avec une chienne en chaleur dès qu'ils le savent.
2. Il faut indiquer dans le programme officiel du club que les conducteurs doivent réduire au minimum l'exposition de leur chienne en chaleur aux autres chiens et qu'ils doivent limiter leurs déplacements sur le site.
3. Un compétiteur dont la chienne tombe en chaleurs pourra retirer son inscription et se voir offrir un remboursement s'il choisit de ne pas concourir.
4. Les compétiteurs seront avisés qu'il y a une chienne en chaleur sur le site.
5. Un tapis protecteur doit être utilisé à la ligne de départ. Le tapis sera fourni par l'hôte pour toutes les femelles en chaleur. (Tapis antidérapant d'au moins 2' x 3' l)
6. Les chiennes en chaleur n'auront pas à courir avec une culotte protectrice. Si le conducteur choisi de faire courir sa chienne avec un culotte protectrice dans l'enceinte, elle passera à la fin de la hauteur de saut du groupe. Si la culotte tombe pendant le passage, il n'y aura pas de pénalité. Si la chienne ne porte pas de culotte protectrice pour son passage, elle devra courir à la fin de la rotation du groupe.
7. Les lettres « BIS » seront inscrites à côté du nom de la chienne sur l'ordre de passage à l'entrée de l'enceinte pour que les compétiteurs, les préposés et les juges sachent qu'il y a une chienne en chaleur.
8. Les chiennes en chaleur doivent utiliser une aire désignée pour se soulager.

9. Les chiennes en chaleur doivent porter une culotte protectrice lorsqu'elles ne sont pas dans l'aire désignée pour se soulager.

Les chiennes en chaleur doivent pouvoir concourir à tous les épreuves, qu'il s'agisse d'épreuves homologuées ou non, tenues conjointement avec les manches des championnats régionaux et du championnat national sur le même site.

Les hôtes n'ont pas le droit d'imposer des frais additionnels qui ne s'appliquent pas aux autres conducteurs (administratifs, de nettoyage, etc.) aux conducteurs qui concourent avec des chiennes en chaleur.